Communiqués - 2007

Le Conseil des Arts du Canada se réjouit du maintien de son augmentation budgétaire

Ottawa, le 20 juillet 2007 – Le Conseil des Arts du Canada qualifie de merveilleuse la nouvelle du gouvernement fédéral selon laquelle l'augmentation budgétaire de 30 millions de dollars, accordée pour 2007-2008 et annoncée dans le budget fédéral en mai 2006, serait maintenue.

Aujourd'hui à Toronto, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Bev Oda, a annoncé que le Conseil des Arts continuera de recevoir les 30 millions additionnels, ce qui portera le total des fonds que lui verse annuellement le Parlement à plus de 180 millions de dollars.

En mai 2006, l'annonce du budget fédéral incluait une augmentation bisannuelle du financement du Conseil de 50 millions de dollars, soit 20 millions en 2006-2007 et 30 millions en 2007-2008. Cependant, jusqu'à ce que la ministre Oda l'annonce aujourd'hui, les fonds additionnels n'étaient pas garantis après cette période.

Ravi par l'annonce de la ministre, le directeur du Conseil, Robert Sirman, a déclaré : « Il s'agit là d'une merveilleuse nouvelle, non seulement pour la communauté artistique et le Conseil des Arts, mais pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens dont la vie est touchée par les arts. Cela nous permettra de planifier notre avenir, en insistant sur le renforcement de la capacité des artistes et des organismes artistiques qui contribuent à la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens, ainsi que leurs collectivités. »

Pour M. Sirman, cette annonce survient à point nommé, car le Conseil travaille à l'élaboration d'un plan stratégique qui guidera ses priorités et activités pour la période de 2008 à 2011. Récemment, le Conseil a terminé une série de consultations qui visait à recueillir des suggestions concernant le plan et incluait un sondage en ligne, lequel a attiré plus de 1400 réponses.

« Jusqu'à maintenant, nous avons dû relever le difficile défi de faire des plans d'avenir sans savoir de quelles ressources financières nous disposerions », a ajouté M. Sirman. « Sachant maintenant que notre financement additionnel est garanti, c'est avec assurance que nous pouvons aller de l'avant. »

M. Sirman ajoute que les détails de l'allocation des fonds additionnels seront inclus dans le plan d'entreprise du Conseil pour 2008-2011 : « Le plan stratégique que nous prévoyons annoncer à l'automne énoncera les principes et les priorités qui guideront l'allocation de nos nouveaux fonds. Ce plan sera suivi, en mars 2008, du plan d'entreprise, lequel traduira ces mêmes principes et priorités en décisions concrètes. »

2008-00467/

Pour autres informations :

Carole Breton
Agente de programme par intérim
1-800-263-5588 ou (613) 566-4414, 4116
Envoyez un courriel à ce contact

Donna Balkan
Gestionnaire principale des communications
1-800-263-5588 ou (613) 566-4414, 4134
Envoyez un courriel à ce contact